

75^{ème} Session du Comité Exécutif
Du Programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les
Réfugiés (EXCOM)

GENEVE/SUISSE

14 au 18 octobre 2024

DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

DISCOURS de Madame FATIME AL-DJINEH GARFA,
Ministre Déléguée aux Affaires Etrangères, Chargée de l'Intégration
Africaine et des Tchadiens de l'Etranger

- **Madame la Présidente de la 75^{ème} Session du Comité Exécutif ;**
- **Excellence, Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;**
- **Distingués Délégués ;**
- **Chers participants**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais d'emblée souscrire, au nom de la Délégation de la République du Tchad, à la déclaration faite au nom du Groupe Africain.

Je voudrais à l'instar des autres distingués orateurs qui m'ont précédée du haut de cette tribune prendre la parole au nom du Gouvernement de la République du Tchad, et en mon nom propre, pour vous remercier de l'opportunité qui m'est offerte lors de la 75^{ème} session plénière du Comité Exécutif du Programme du HCR.

Nous nous réunissons dans ce Palais des Nations pour aborder une question aussi fondamentale que cruciale : il s'agit ici de la crise des personnes déplacées par force et les pistes de solutions à y apporter.

Madame la Présidente de la 75^{ème} Session du Comité Exécutif

Je voudrais saisir cette occasion que m'offre cette assise pour témoigner de tous les efforts combien louables consentis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés particulièrement **M. FILIPPO GRANDI** pour l'aide et l'appui multiformes dont le Tchad a pu bénéficier afin de faire face aux défis liés aux personnes déplacées de force.

Aussi faut-il le rappeler, depuis le début de l'année 2003, notre pays accueille sur son territoire plus d'un million des personnes déplacées de force, en ayant les obligations de respecter ses engagements conformément aux instruments juridiques internationaux en matière de la protection internationale qu'il a ratifiés.

Cette volonté s'est traduite par l'adoption de deux lois importantes notamment la loi portant asile et celle portant protection des personnes déplacées internes, respectivement le 31 décembre 2020 et le 1^{er} août 2023, et ceci est conforme à l'adhésion du Tchad aux engagements pris lors de l'Assemblée générale de New York en septembre 2016, relatifs au Pacte mondial pour les réfugiés, les migrants et autres personnes en déplacement forcé.

Par ailleurs, à ce jour, l'on compte plus d'un **million sept cent mille personnes en déplacement forcé** accueillies sur notre territoire, ce qui représente plus de **4% de la population du Tchad**, le classant parmi les dix plus grands pays d'accueil des réfugiés au Monde et le deuxième en Afrique.

Depuis le début du conflit au Soudan le 15 avril 2023, la CNARR, le HCR et l'OIM enregistrent un afflux massif des réfugiés (plus de **650.000**) et retournés (**230.000**) en provenance du Soudan qui viennent s'ajouter aux **600.000 réfugiés du DARFOUR** qui sont en séjour prolongé depuis plus de vingt (**20**) ans, mais qui sont établis dans des sites et des camps à l'Est de notre pays .

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Comme vous pouvez le constater, la présence de ces milliers des réfugiés sur notre sol constitue un fardeau pour le Gouvernement mais aussi une charge supplémentaire pour la communauté hôte, et ce, compte tenu de l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés, pour continuer à apporter une assistance humanitaire à ces personnes en détresse accueillies sur notre sol.

Cependant, je ne doute pas de la bonne volonté des partenaires pour une mobilisation des ressources permettant la prise en charge de milliers de réfugiés pour combler les différents gaps en termes de : logistique, santé, assistance alimentaire, infrastructures, etc.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités :

Lors du Second Forum mondial sur les réfugiés, mon pays a pris **sept (07)** engagements en faveur des réfugiés pour transformer la vie des réfugiés et des communautés d'accueil en soutenant notamment l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services de santé pour les réfugiés et les communautés d'accueil, l'adoption de décrets régissant l'aide juridique et l'assistance judiciaire, le soutien à l'accès à la documentation et l'amélioration de la procédure d'accès à l'asile.

La lutte contre l'apatridie est au cœur de nos stratégies. En se basant sur l'engagement pris lors du segment de haut niveau sur l'apatridie à

l'occasion de la 72^{ème} session du Comité Exécutif en 2021, le Gouvernement du Tchad a entrepris un vaste chantier d'enregistrement des naissances et délivrances de jugements supplétifs et actes de naissance aux réfugiés et déplacés internes.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités ;

Je voudrais lancer un appel pressant aux donateurs. Cet appel s'inscrit dans la logique de l'accroissement de la solidarité internationale pour faire face aux besoins aussi bien des populations déplacées de force que de ces catégories des populations hôtes.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de la réponse intégrée aux besoins des réfugiés, des retournés, ainsi que des populations hôtes et renforcer leurs moyens de subsistance, dans le cadre du plan de réponse régionale, près de 26% de la composante du budget régional dédié au TCHAD qui s'élève à **161.5 millions de dollars** alors les besoins humanitaires sont estimés à **630.29 millions de dollars, avec un gap d'environ 469 millions de dollars.**

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Voudrais-je solennellement réaffirmer que notre pays, le TCHAD poursuivra les efforts en faveur des réfugiés, tout en émettant les vœux ardents de solution politique négociée au Soudan, ce pays frère, qui permettra d'envisager le retour volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine.

Le Tchad réaffirme également, la disponibilité du Gouvernement de la République du Tchad à œuvrer avec ses partenaires techniques et financiers dans le sens de privilégier le triple nexus-humanitaire-paix et développement à l'effet de rendre autonomes les personnes en déplacement forcé et les communautés qui les accueillent.

Je réitère nos remerciements au HCR, aux partenaires techniques et financiers, sans oublier les ONG nationales et internationales, qui ne cessent d'apporter leurs appuis au Gouvernement du TCHAD, confronté aux multiples défis humanitaires et sécuritaires, dans un contexte mondial particulièrement difficile.

Toutefois, j'appelle la communauté internationale, les bailleurs de fonds et les mécanismes de financement innovants à combiner leurs efforts avec des contributions flexibles et non affectées afin de permettre au HCR de répondre efficacement aux besoins des personnes déplacées par force en République du Tchad

Je réitère l'appel à un partage équitable de la charge et des responsabilités dans la réponse aux préoccupations des personnes relevant de la compétence du HCR, conformément aux engagements politiques pris lors du Second Forum en 2023.

Pour clore mes propos, je réaffirme que les frontières du Tchad resteront toujours ouvertes pour accueillir l'afflux massifs des réfugiés.

Je vous remercie pour votre aimable attention